

STATCAN ET LA COVID-19 : DES DONNÉES AUX CONNAISSANCES, POUR BÂTIR UN CANADA MEILLEUR



Répartition des travailleurs étrangers temporaires dans les industries au Canada

par Yuqian Lu

Date de diffusion : le 3 juin 2020

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Répartition des travailleurs étrangers temporaires dans les industries au Canada

par Yuqian Lu

Les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont joué un rôle de plus en plus important, sur le marché du travail canadien au cours des dernières années (Lu et Hou, 2019). Près de 470 000 ressortissants étrangers ont un permis de travail entré en vigueur en 2019, tandis que le nombre de ceux dont le permis est entré en vigueur en 2017 et en 2018 s'élevait à 340 000 et à 390 000, respectivement¹. Cependant, la COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements, à tous les paliers, pour contenir la propagation du virus, pourraient avoir des répercussions importantes sur la contribution de ces travailleurs au marché du travail. Même lorsque des TET sont autorisés à entrer au Canada, la disponibilité de nouveaux TET pourrait être réduite ou retardée en raison des restrictions imposées sur les voyages dans certains pays d'origine, du refus de ces travailleurs de voyager par crainte de contracter le virus et de la politique obligatoire d'auto-isolément de 14 jours à l'arrivée au pays. En outre, de nombreuses entreprises sont temporairement fermées ou fonctionnent bien en deçà de leur pleine capacité, ce qui pourrait entraîner des licenciements disproportionnés parmi les travailleurs étrangers temporaires.

En 2017, il y avait environ 550 000 travailleurs étrangers temporaires au Canada, ce qui représente 2,9 % du total des personnes employées. Bien qu'à l'échelle de l'ensemble de l'économie ce pourcentage soit assez faible, il était particulièrement élevé dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, où il représentait 15,5 % de l'emploi. En revanche, la part des TET dans les autres secteurs producteurs de biens était généralement faible : elle s'élevait à 1,0 % des emplois dans les secteurs de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, et à 1,7 % dans l'industrie manufacturière.

Parmi les secteurs producteurs de services, la proportion la plus élevée de TET a été observée dans les services d'hébergement et de restauration (7,2 %), suivis des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement (5,8 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (3,8 %) et enfin des arts, des spectacles et des loisirs, de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (3,8 %). Les parts des TET étaient relativement faibles dans les transports et l'entreposage (1,7 %), dans la finance et les assurances (1,6 %), dans les soins de santé et l'assistance sociale (1 %) et dans les services publics (0,5 %). Ces quatre industries ont toutes fourni des services essentiels durant la pandémie.

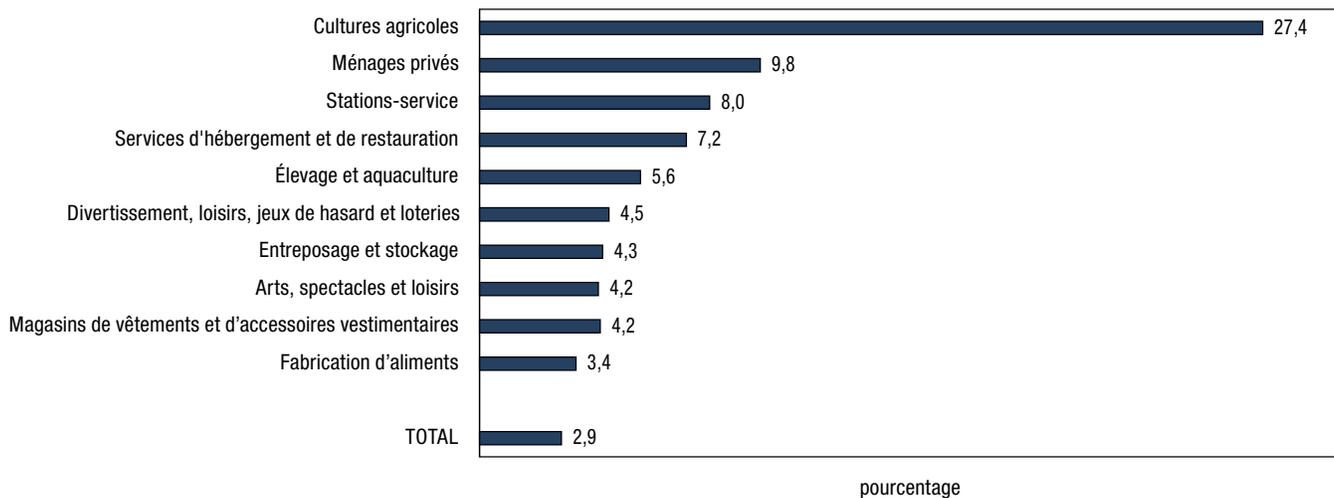
Si l'on examine la répartition des données à un niveau plus détaillé, il est clair que les TET sont particulièrement concentrés dans certains sous-secteurs spécifiques (graphique 1). Par exemple, 27,4 % des employés du secteur des cultures agricoles étaient des travailleurs étrangers en 2017. (En fait, les TET représentaient 41,6 % des travailleurs agricoles en Ontario et plus de 30 % au Québec, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse au cours de l'année.)

1. Résidents temporaires : les détenteurs de Permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTÉT) et du Programme de mobilité internationale (PMI) – Mises à jour mensuelles d'IRCC <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/360024f2-17e9-4558-bfc1-3616485d65b9>.



Graphique 1 Proportion de travailleurs étrangers temporaires, certaines industries

Sous-secteur, code du SCIAN



Note : SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Certaines industries non agricoles ayant poursuivi leurs activités pendant la pandémie de COVID-19 emploient également une proportion relativement importante de TET. En 2017, les TET étaient surreprésentés dans les services aux ménages privés (9,8 %), les stations-service (8 %), l'entreposage et le stockage (4,3 %) et la fabrication d'aliments (3,4 %). En revanche, de nombreux employeurs ont dû interrompre leurs activités dans des secteurs non essentiels dans lesquels les TET sont concentrés, par exemple les services d'hébergement et de restauration, les magasins de détail en général, ainsi que les industries du divertissement, des loisirs et de la culture.

Il est également possible d'évaluer l'incidence des TET à l'échelon des entreprises. En 2017, 10 % des entreprises au Canada employaient au moins un TET. De plus, dans 3,6 % des entreprises canadiennes, les TET représentaient au moins 30 % du personnel employé annuellement. En particulier, 17 % des employeurs du secteur des services aux ménages privés et environ 10 % des entreprises de cultures agricoles, des stations-service et des entreprises du secteur des services de restauration et de débits de boissons employaient au moins 30 % de TET. En outre, dans 6,6 % des magasins d'alimentation, dans 5,2 % des sociétés immobilières, dans 4,3 % des entreprises de services d'hébergement et dans 4,2 % des entreprises de fabrication d'aliments, les TET représentaient 30 % ou plus de la main-d'œuvre annuelle. Par conséquent, de possibles pénuries de TET pourraient avoir d'importantes répercussions sur le rendement et sur la survie de ces entreprises pendant et après la pandémie.

Il est trop tôt pour connaître toutes les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'offre et sur la demande de TET, mais étant donné la croissance continue du nombre de TET observée au cours des dernières années, l'analyse présente des répercussions importantes relatives aux retards possibles dans l'arrivée de nouveaux TET qui pourraient avoir une incidence sur les services essentiels pendant la pandémie et sur la période de reprise économique imminente. Étant donné que la pandémie coïncide avec la période de demande la plus élevée de travailleurs agricoles étrangers saisonniers, qui viennent principalement au Canada au printemps et au début de l'été, ces retards pourraient avoir un effet particulièrement marqué dans le secteur agricole.



Données et méthodes

Cet article se fonde sur la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) de 2017 pour examiner la répartition des travailleurs étrangers temporaires dans les divers secteurs industriels et les différentes entreprises. Les travailleurs étrangers temporaires sont définis comme des résidents temporaires (à l'exclusion des visiteurs) qui ont reçu un feuillet T4 au cours de l'année. Si un TET avait plusieurs enregistrements T4, seulement l'information au sujet de l'emploi dont le salaire est le plus élevé est employée.

Référence

Lu, Yuqian et Feng Hou. 2019. « Travailleurs étrangers temporaires au sein de la population active du Canada : permis de travail ouverts et permis liés à un employeur donné ». Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 102. *Aperçus économiques*. Statistique Canada. Ottawa.

Article connexe

[Travailleurs étrangers temporaires au sein de la population active du Canada : permis de travail ouverts et permis liés à un employeur donné](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2019016-fra.htm) <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2019016-fra.htm>